

E d o u a r d D E S O R

LE VAL
D'ANNIVIERS

Edition 1855
Imprimerie de Henri Wolfrath

Rédition 2002
Editions à la Carte

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| LE PAYS..... | 5 |
| <i>Le voyageur.....</i> | <i>10</i> |
| <i>Condition féminine.....</i> | <i>12</i> |
| <i>Au cœur de la vallée.....</i> | <i>14</i> |
| <i>Vissoye, un village considérable !.....</i> | <i>16</i> |
| <i>Chez M. le curé.....</i> | <i>18</i> |
| <i>Le bon vin des glaciers.....</i> | <i>19</i> |
| <i>A la découverte des villages.....</i> | <i>20</i> |
| <i>La valeur de l'eau.....</i> | <i>21</i> |
| <i>Granges et étables.....</i> | <i>23</i> |
| <i>Parole de géologue.....</i> | <i>27</i> |
| <i>Vallée fructueuse en minerais.....</i> | <i>28</i> |
| <i>Les glaciers.....</i> | <i>32</i> |
| <i>Les montagnes.....</i> | <i>34</i> |
| LES ANNIVIARDS | 39 |
| <i>Un peuple de nomades.....</i> | <i>41</i> |
| <i>Au rythme des saisons.....</i> | <i>42</i> |
| <i>Récoltes, rites et fêtes.....</i> | <i>45</i> |
| <i>Les vendanges.....</i> | <i>47</i> |
| <i>L'importance vitale du bois.....</i> | <i>48</i> |
| <i>La cérémonie funèbre.....</i> | <i>52</i> |
| <i>Baptême et mariage.....</i> | <i>53</i> |
| <i>Nourritures et provisions.....</i> | <i>54</i> |

| | |
|---|-----------|
| <i>La santé de la population</i> | 56 |
| <i>L'amour de leurs terres</i> | 57 |
| <i>Habitat, ameublement et ustensiles</i> | 59 |
| <i>Les vêtements</i> | 61 |
| <i>« Malheureux comme un mulet d'Anniviers. »</i> | 61 |
| <i>Mœurs et respect d'autrui</i> | 64 |
| <i>Croyances</i> | 67 |
| <i>L'école</i> | 71 |
| DE L'ORIGINE DES ANNIVIARDS | 73 |
| <i>Huns, Hongrois et Sarrasins !</i> | 73 |
| <i>Anniviers : son origine</i> | 77 |

LE PAYS

Lecteurs qui aimez les Alpes, et qui éprouvez le besoin de les visiter de temps en temps, soit dans un but scientifique, soit simplement pour secouer pendant quelques jours la poussière du cabinet d'étude, du comptoir ou de l'atelier, ne vous êtes-vous jamais demandé s'il n'existe nulle part dans cette chaîne grandiose une vallée où l'on ne rencontrât pas de touristes anglais, pas de bâton à corne de chamois, pas de guides à six francs, pas de sommeliers wurtembergeois, pas de salle d'hôtel à rideaux rouges, pas de carte des vins en faux maroquin, mais où les habitants eussent conservé leur cachet propre et quelque chose de leur simplicité, peut-être de leur rudesse primitive ?

Ce n'est ni dans l'Oberland bernois, ni dans les grandes Alpes de Savoie qu'on doit s'attendre à pareille aubaine. Mais en cherchant un peu, vous la trouverez en Valais.

Le Valais, on l'a dit, est le pays des exceptions. Tout voyageur qui a visité cette partie de la Suisse avec un esprit tant soit peu observateur doit en rapporter le senti-

ment que c'est, de tous les cantons de la Suisse, le plus curieux et le plus intéressant. On ne s'en douterait guère, quand on ne fait que parcourir cette grande vallée dans laquelle le Rhône promène ses eaux troubles, et qu'il ravage et fertilise tour à tour sur une longueur de quarante lieues.

C'est qu'à côté de ce Valais ouvert, accessible et plus ou moins monotone, il en existe un autre plus âpre et plus varié, dont les étrangers soupçonnent à peine l'existence, et dont une seule des vallées commence à être fréquentée par les touristes, la vallée de Saint-Nicolas ou de Zermatt. Elle en est fort digne, et l'un de nos amis, qu'elle a ravi, se propose d'en parler dans cette Revue.

Loin de s'élargir d'amont en aval comme les vallées des Vosges, de la Forêt-Noire et même du Jura, les vallées valaisannes se rétrécissent au contraire à leur issue : et pour y pénétrer, on commence ordinairement par traverser une gorge étroite, où souvent il y a à peine place pour un sentier. Telle est en particulier l'entrée des vallées d'Hérens, de Tourtemagne, de Saint-Nicolas. La nature semble avoir pris à tâche d'isoler ces différents bassins autant que possible. Dès lors, il n'y a pas lieu de s'étonner si leurs habitants ont un genre et des mœurs à part. Mais de toutes les vallées, la plus isolée c'est, je crois, le val d'Anniviers, tout comme ses habitants, les Anniviards, sont incontestablement les plus originaux de tous les Valaisans.



Le val d'Anniviers

Le val d'Anniviers, on le sait, s'ouvre en face et un peu en aval de Sierre. Mais il faut en être prévenu, ou avoir sa géographie bien présente à la mémoire pour s'en douter, lorsqu'on ne fait que suivre la grande route.

Il y a bien dans la ligne des sommets en face une échancrure par laquelle on aperçoit la belle dent de Zinal, mais elle a l'air de s'arrêter à mi-côte. Cependant, si vous regardez bien, vous découvrirez au-dessous une profonde crevasse. C'est l'entrée ou plutôt l'issue de la vallée. Mais ce n'est pas une raison pour qu'on y pénètre. Aussi bien, en arrivant à ce sombre dégorgeoir, on est tout surpris de n'y découvrir aucune trace d'un sentier. Il n'y a place que pour le torrent. Lui seul a le monopole du passage.

Supposez un habitant du Jura transporté à l'entrée de cette gorge. Habitué à voir ses ruisseaux et ses rivières jaillir tout formés entre les rochers, il se demandera peut-être, au premier abord, si ce n'est pas là une de ces sources qui surgissent à la manière de l'Orbe, de l'Areuse, de la Serrière, mais un coup d'œil jeté sur la nature de l'eau lui montrera bientôt qu'il n'en est rien. En effet, le caractère de nos ruisseaux autochtones du Jura, c'est une grande pureté, qui, entre autres avantages, les qualifie admirablement pour l'habitation des espèces de poissons les plus délicates. La Navisance au contraire (c'est le nom du torrent qui s'échappe par la crevasse du rocher), charrie une eau trouble et sale, mais d'une saleté particulière, qui révèle aussitôt son origine à l'observateur exercé. Une eau

pareille ne peut provenir que d'un glacier. De plus, le glacier qui alimente un torrent pareil doit être considérable. Il doit donc y avoir par là derrière une vallée spacieuse. Ainsi raisonnera un voyageur familier avec le régime des rivières alpines. Il ne s'agit donc plus maintenant que de trouver l'entrée de cette vallée.

Si vous demandez à un indigène par où l'on pénètre dans la vallée d'où sort le torrent, il vous répondra d'un air surpris : « Eh, monsieur, il faut passer par la montagne », en accompagnant sa réponse d'un sourire, comme qui dirait : Ça serait par trop commode, si nous pouvions nous en retourner chez nous par là. Et pourtant, pour nous autres habitants des montagnes ordinaires, quoi de plus simple que de prétendre pénétrer dans une vallée par son débouché. Au val d'Anniviers, il n'en est pas ainsi. Il vous faut commencer par gravir une montagne pour redescendre ensuite vers l'origine de la vallée.

En effet, c'est à une distance considérable en amont de l'embouchure de la Navisance dans le Rhône, que le chemin d'Anniviers se détache de la grande route. On ne peut pas dire que la montagne qui ferme ainsi la vallée soit bien pittoresque, ni fort intéressante au point de vue géologique. La roche dont se compose ce premier massif, est un calcaire plus ou moins altéré, qui ne se montre à découvert que de loin en loin, la pente de la montagne étant couverte presque en entier par des masses éboulées

tombées des arêtes supérieures, et composées en grande partie de gypse qui se délite facilement.

Le voyageur

C'était un samedi du mois de mai, par une de ces journées calmes et chaudes, comme on ne les connaît qu'en Valais, lorsque pas un souffle de vent ne vient déplacer l'air échauffé au contact des rochers. Je m'étais mis en route avec M. G., l'ingénieur des mines d'Anniviers, pour examiner avec lui, et sous sa direction, les mines de nickel qu'on exploite dans ce pays. Nous cheminions de notre mieux le long du sentier tortueux et raboteux qui serpente entre les rochers éboulés, lorsque nous fûmes devancés par plusieurs groupes d'hommes et de femmes. Ils avançaient de ce pas allongé et uniforme des montagnards, au moyen duquel ils font une avance considérable tout en ayant l'air d'aller fort à leur aise. Nous vîmes ainsi passer devant nous une centaine de ces robustes marcheurs et marcheuses.

C'étaient les Anniviards qui s'en retournaient chez eux pour y passer le dimanche. Je les pris d'abord pour des journaliers, et je trouvais qu'il fallait être bien attaché à son hameau pour entreprendre un chemin pareil après une journée de rude travail.

J'allais m'apitoyer sur leur sort, lorsque j'appris de mon compagnon que ma commisération pourrait être infiniment mieux placée.



Troupeau de vaches à Zinal

Ces gens n'étaient point des manœuvres, travaillant pour le compte d'autrui, mais des propriétaires faisant leurs propres affaires, et qui mieux est, les faisant bien, car, comme tous les montagnards et plus que d'autres, les Anniviards sont des modèles d'économie. Aussi, loin d'être tributaires des gens de la plaine ¹, ce sont eux qui possèdent les plus belles vignes et les champs les plus fertiles des en-

¹ La plaine, en Valais, est la grande vallée du Rhône, par opposition aux vallées latérales.

virons de Sierre, qu'ils cultivent concurremment avec leurs prés et leurs champs de la vallée.

Condition féminine

Il est cependant un trait des gens d'Anniviers qui n'est pas à leur avantage. Les femmes y sont traitées avec trop peu d'égards et assujetties aux plus rudes travaux.

Pendant que les hommes et les jeunes gens s'en vont garder les vaches à la montagne, ce sont elles que l'usage oblige à porter les fardeaux, à piocher et labourer les champs, à faire, en un mot, les ouvrages qui partout ailleurs sont dévolus à l'autre sexe.

La galanterie, à plus forte raison, n'a point encore pénétré jusqu'ici. La femme est plus ou moins l'esclave de l'homme. Le mari et la femme s'en vont-ils ensemble à la plaine avec leur mulet, c'est toujours monsieur qui monte sur la bête, tandis que la femme est obligée de trotter à côté. La première fois que je fus témoin de cet usage, cela m'indigna et j'aurais volontiers fait une leçon au *marouffe* qui se prélassait ainsi sur son mulet. Mon compagnon m'apprit l'usage de la vallée. Il paraîtrait même que l'idée de réclamer sa part du mulet, quand elle est avec son mari, ne vient à l'esprit d'aucune Anniviarde. Dans de telles conditions, la beauté des femmes ne peut pas être de longue durée. J'ai vu des femmes auxquelles on aurait donné cinquante ans et qui n'en avaient pas trente.



Dans la région des Pontis

Ce qui m'a surtout frappé chez elles, c'est un certain air masculin, qui se trahit dans leur physionomie aussi bien que dans leur maintien, et qui est encore augmenté par leur habitude de faire de grands pas. Cette allure est sans

doute très rationnelle dans les montagnes, mais elle n'est rien moins que gracieuse. Ce n'est cependant pas à dire que les femmes du val d'Anniviers soient laides de leur nature. Loin de là ; jeunes, elles sont même quelquefois fort jolies. Je n'ai pas oublié une jeune fille aux grands yeux noirs que nous rencontrâmes dans le dernier village.

Occupée à nettoyer une étable, son costume n'offrait certes rien de fort attrayant. Mais elle était cependant bien belle et bien gracieuse, appuyée sur son trident, et regardant d'un air étonné ces hommes qui parlaient une langue inconnue.

Au cœur de la vallée

Mais avant de nous occuper des habitants, essayons d'esquisser d'une manière générale les principaux traits de la vallée, et puisque nous voici arrivés au haut de la montée, jetons un regard sur ce long couloir qui s'ouvre devant nous comme un immense ravin. Jusqu'au premier village à peu près, les parois de la vallée sont très accidentées, souvent verticales, ou bien formant de gigantesques escaliers, entamées par de larges et profondes découpures.

Il y a, entre autres, devant nous deux échancrures semblables à de vastes cratères, dont les parois à pic ont plusieurs centaines de mètres d'élévation ; le sentier qu'on a dû tailler en plusieurs endroits, semble chercher vainement dans le roc une issue au milieu de ce dédale.

Ces déchirures singulières portent dans le pays le nom de « pontis ». Elles sont situées à peu près à la limite du calcaire et de la roche cristalline. Plus haut, à mesure que l'on quitte la région du calcaire, la vallée devient plus uniforme ; les parois, tout en restant abruptes, sont moins accidentées et se couvrent généralement de verdure.

Ce trait, qui est une conséquence de la constitution géologique de tout le massif, se reproduit également dans les vallées parallèles. C'est le propre des terrains cristallins, surtout lorsqu'ils sont schisteux, de donner lieu à des contours plus réguliers, tandis que les accidents variés, les formes hardies et pittoresques sont plus particulièrement l'apanage des massifs calcaires.

A mesure qu'on s'éloigne de la région calcaire, la vallée s'évase, et ses flancs se tapissent de champs cultivés et de vergers. En fait de céréales, on y cultive de préférence le seigle et l'orge. Les pommes de terre y sont d'excellente qualité, et ce n'est pas sans étonnement que je vis des habitants des vallées du revers opposé venir acheter ici leurs provisions. Cependant, les coteaux de l'autre rive du Rhône sont en général mieux exposés.

Le chemin principal ou chemin à mulet est établi sur la rive droite de la Navisance. La rive gauche n'a qu'un sentier, qui conduit aux chalets de Vercorin, situés en face dans une admirable position, au haut d'une vaste pelouse qu'on ne peut assez regarder, tant elle contraste

agréablement avec la sévérité des pentes environnantes. Il est fâcheux que pour atteindre ce site enchanteur, sans contredire le plus beau de la vallée, on soit obligé d'y consacrer à peu près une journée entière.

Vissoye, un village considérable !

Le village de Vissoye se présente également bien du haut de sa croupe calcaire. Son église blanche, d'assez grande dimension, surmontée d'un joli clocher, ne laisse pas que de produire un certain effet au milieu des petits chalets noircis qui l'entourent. Quand on la découvre pour la première fois des hauteurs de Chandolin et de la Réchy, on croit n'en être qu'à une petite distance. On reprend alors courage et on allonge le pas. Mais que de sueurs, que de soupirs il en coûte pour arriver ! Cette église, si bien en vue que l'on croirait n'en être qu'à un quart d'heure, est à plus d'une lieue.

Avant d'y arriver, on passe devant un autre grand village de très belle apparence situé sur une terrasse élevée de la rive droite, à une hauteur considérable d'environ mille pieds d'après mon évaluation). C'est le village de Saint-Luc. Ce village récemment rebâti à neuf à la suite d'un incendie, était composé en majeure partie de maisons neuves. Comme le bois de mélèze dont elles sont construites possède une remarquable fraîcheur, ces chalets neufs, d'une teinte orange, présentent un coup d'œil des plus agréables.



Photo Alb. pitt. de la Suisse

Vissoie au XIXe siècle

A gauche la Tour, le « Ballio (XIIe et XIVe s.) des évêques de Sion.

Au centre, l'église fut reconstruite en 1808.

Sur la colline, la chapelle de Notre-Dame-de-Compassion (1688)

Enfin, nous voilà à Vissoye. C'est un village considérable, le chef-lieu de la vallée en quelque sorte, c'est-à-dire, la résidence du curé. Il y a dans ce village, m'a-t-on assuré, des paysans fort à leur aise, les plus riches du Valais, au dire de mon compagnon de voyage.

On ne s'en douterait certes pas, en voyant ces cabanes brunies qui se ressemblent toutes, à l'exception d'une

seule, la cure ; celle-ci est badigeonnée en blanc comme l'église.

Chez M. le curé

Entrez-y un instant avec nous, lecteur de la Revue Suisse, pour faire diversion un instant aux monotonies de la vallée et de notre description. Ce presbytère est le seul asile qui s'offre au voyageur, car les hôtels sont une institution étrangère à ce pays. M. le curé, en nous apercevant, était venu au-devant de nous pour nous souhaiter la bienvenue. Sans être très cosmopolite, il ne partageait cependant pas l'indifférence de ses paroissiens pour le reste du monde, il s'intéressait aux affaires générales du Valais, et même à celles de la Confédération, aussi l'arrivée d'étrangers lui était-elle toujours agréable.

Il était même abonné à un journal hebdomadaire, le seul probablement qui pénétrât dans la vallée. C'étaient plus particulièrement les intérêts de l'Eglise qui le préoccupaient. Il en était encore à la guerre du Sonderbund et n'avait pas oublié la suppression des couvents, dont il ne pouvait, disait-il, parler sans douleur, ne comprenant pas que la Providence eût pu permettre une pareille ignominie.

J'eus beau essayer de détourner la conversation, M. le curé tenait à connaître mon sentiment sur cette question. La position était un peu délicate. Mais la qualité d'habitant de Neuchâtel me sauva. Je profitai des bonnes dispositions du révérend abbé pour lui demander à mon tour toutes

sortes de-renseignements qui m'ont été très utiles. Je les ai mis à profit dans la seconde partie de ce travail.

Dans ces entrefaites, la collation nous fut servie, du café, du fromage et du pain, ce dernier était d'une dureté excessive. Plus tard, j'appris que c'était du pain blanc, comme on n'en trouve que chez M. le curé, et que le fromage était du fromage bénit.

Le bon vin des glaciers

Quant au vin, que j'étais surtout curieux de goûter et que j'avais souvent entendu vanter sous le nom de « vin du glacier », notre bon hôte s'empressa de satisfaire ma curiosité. Sur un ordre transmis en patois, la ménagère arriva avec une antique cruche d'étain, dont M. le curé nous fit les honneurs de cet air de satisfaction anticipée que les amphitryons de la plaine prennent aussi quelquefois lorsqu'ils ont ou qu'ils croient avoir une bonne goutte à offrir.

Nul doute que M. le curé ne fût connaisseur : nul doute aussi que le vin ne fût bon. Il avait, nous disait-on, au moins vingt ans, et nous n'eûmes pas de la peine à le croire. Mais l'habitude qu'on a dans ce pays de mettre le vin dans des tonneaux de bois de mélèze lui donne un goût de résine que, pour ma part, je trouvais insupportable, ce qui ne m'empêcha pas de faire compliment au propriétaire sur la richesse et la vigueur de son nectar.

La supériorité de ce vin dit du glacier, si supériorité il y a, tient probablement à l'habitude qu'ont les habitants de la vallée de le transporter, à l'état de moût, immédiatement après la vendange, dans les chalets supérieurs, près du glacier de Zinal, où on le laisse séjourner quelques années.

La température très modérée et peu variable de ce point de la vallée, empêche le vin de fermenter aussi rapidement que dans la plaine, et c'est à cette circonstance qu'on attribue la vertu qu'il a de se conserver fort longtemps.

A la découverte des villages

A une lieue environ au-dessus de Vissoye, se trouve le hameau de Mission, situé au confluent des deux rivières, la Navisance, venant du glacier de Zinal, et le Torrent, venant de la vallée et du glacier du même nom. Le nom de Mission fut donné à cet endroit parce que c'est ici, dit-on, que vinrent s'établir les premiers missionnaires qui convertirent les Anniviards au christianisme.

Deux autres villages ou hameaux s'élèvent sur les flancs de la montagne, en amont de Mission : l'un, situé à l'entrée du val de Torrent, est Grimentz, l'autre, à l'entrée du val de Zinal, est Ayer. L'un et l'autre ont leur vicaire, qui relève en quelque sorte du curé de Vissoye.

Enfin, tout au fond de la vallée, se trouvent les mayens de Zinal, où la population des villages inférieurs se réunit deux fois par an, à l'époque des fenaisons et

vers la fin de l'année. C'est la plus gracieuse partie de la vallée. Là sont les plus belles prairies, à peu de distance d'un vaste glacier.



Caves Blanches à Grimentz

La valeur de l'eau

Ce qui ne peut manquer de frapper l'observateur, c'est le soin tout particulier que les gens d'Anniviers apportent à l'irrigation. En remontant la vallée, on rencontre une foule de prises d'eau qu'on détache de la Navisance pour les conduire le long de pentes qu'on serait quelquefois tenté de croire à peu près inaccessibles tant elles paraissent

raides, et sur lesquelles on est certes loin de soupçonner des cours d'eau. Ce n'est pas tout : le moindre ruisseau, le plus petit filet d'eau qui descend des arêtes supérieures est saisi au passage et emprisonné dans une rigole, pour aller porter la fertilité sur quelque point éloigné.

Ce système d'irrigation n'est, du reste, pas particulier à la vallée d'Annivières, nous avons déjà appelé l'attention sur lui dans un autre ouvrage⁽¹⁾, à propos de la vallée de Saint-Nicolas. Il exige des travaux considérables et une surveillance continuelle. Une seule averse suffit souvent pour les déranger, et c'est une chose bien entendue, qu'après chaque pluie abondante, on est obligé d'aller les visiter pour les remettre en ordre. Ce sont en général les femmes qui sont chargées de ce soin.

Ces irrigations sont une condition essentielle de la prospérité de la vallée. Dans un district qui n'est dans toute sa longueur qu'un immense ravin, où il n'y a pas même assez de terre-plain pour y asseoir les hameaux, qui sont obligés de se coller contre le talus, où trouverait-on le fourrage nécessaire pour hiverner ces nombreux troupeaux, si l'on ne créait en quelque sorte des prairies artificielles au moyen de l'irrigation ?

¹ Excursion dans les hautes régions des Alpes.

Un autre trait non moins frappant du val d'Anniviers, et qui est intimement lié à l'irrigation, c'est la quantité de maisonnettes dont fourmillent les flancs de la vallée.



Granges peu avant Zinal

Granges et étables

Ce sont les granges destinées à recevoir le foin. Ce ne sont cependant pas de simples hangars ; le foin, une fois entassé, n'en sort plus. Il serait trop pénible, vu la rapidité des pentes, de le transporter dans les villages. Au lieu donc d'amener le fourrage au bétail, on conduit le bétail

au fourrage. La construction des granges est adaptée à ces fins : elles ont deux étages, au bas l'étable et au-dessus le fenil, qui fréquemment sert en même temps de demeure à la famille pendant la durée de la consommation du foin. Au commencement, il ne reste au propriétaire qu'un espace fort exigü, mais il augmente peu à peu, à mesure que le foin se consomme. Malheureusement, ici comme dans la vie, c'est quand on est le plus au large qu'il faut déloger.

En voyant ces cabanes si frêles, l'habitant des plaines et même nous autres du Jura, nous nous demandons involontairement comment il est possible qu'elles résistent aux vents et à la tempête. Souvent, en effet, elles ne reposent que sur quelques poutres verticales, quelquefois il n'y en a qu'aux quatre angles. Encore ne s'est-on pas même toujours donné la peine de les assujettir bien solidement. En revanche, ces poutres sont invariablement surmontées d'une dalle de pierre plate, sur laquelle reposent les traverses, et qui a pour but d'empêcher les rats d'arriver à l'étage supérieur.

Un observateur attentif ne s'en tiendra pas à l'étonnement en voyant ces frêles constructions résister quand même, comme l'atteste leur air de vétusté. Il voudra en savoir la raison, et ceci le conduira à constater l'un des faits les plus intéressants de la météorologie des vallées valaisannes. Dirigées comme elles le sont, du nord au sud, ces vallées se trouvent naturellement protégées

contre les deux vents les plus fréquents, la bise et le vent d'ouest.



Au fond, les alpes bernoises vues de Zinal

La grande chaîne des Alpes bernoises les protège de son côté contre le vent du nord. Sans lui fermer complètement le passage, elle le modère sensiblement. Reste le fœhn ou sirocco, le plus violent de tous, il est vrai, et dont nous pouvons constater la force jusque dans nos vallées du Jura, où il nous arrive par dessus les Alpes.

Or, s'il déracine nos arbres et emporte nos cheminées à trente lieues des Alpes, quels ravages n'exercera-t-il pas dans les vallées du Valais, qui doivent le recevoir de première main !

Ainsi raisonnera non seulement le théoricien, mais encore l'observateur qui a pu constater ce qui se passe dans certaines vallées des Alpes, dans celle de Glaris, par exemple, lorsque le fœhn y souffle. Aux sources du Rhône, les choses se passent différemment ; les vallées y sont assez rapprochées du faite de la chaîne pour que le fœhn passe par dessus. Si donc les granges du val d'Anniviers, malgré leur frêle et chétive construction, ne sont pas culbutées, c'est par la raison toute simple qu'il n'y pas de vent violent.

Au point de vue de l'histoire naturelle, la vallée d'Anniviers offre un grand intérêt, comme toutes les vallées du Valais, et à certains égards plus qu'aucune autre. Le botaniste y ferait sans doute d'abondantes et précieuses récoltes, surtout dans la partie supérieure, où les fleurs alpines, à ce que m'ont assuré mes compagnons voyage, déploient une rare vigueur. La saison n'était pas assez avancée lorsque je visitai le vallon, je suis d'ailleurs trop peu versé dans la « science aimable » pour prétendre porter un jugement compétent à cet égard. Mais je ne me souviens pas avoir vu nulle part les gentianes et surtout la *G. Bavarica* plus belle et plus brillante qu'ici.

Parole de géologue

Pour le géologue, le val d'Anniviers n'est point une terre aride. Et d'abord, il se retrouve ici en présence des mêmes grands problèmes qui, dans toutes les alpes valaisannes, viennent lui porter le même défi et mettre sa sagacité à l'épreuve, quelquefois à la torture : savoir quel est l'âge géologique de ces puissants massifs de schistes dont j'ai déjà parlé. Ce n'est pas ici le lieu de discuter, ni même de poser les éléments de cette grande question. Il nous faudrait pour cela entrer dans des détails que ne comportent ni les limites de cet article, ni la mission de cette Revue. Je dirai seulement que MM. Studer et Escher y ont distingué deux espèces de schistes, les schistes gris, qui occupent la plus grande portion de la vallée sur ses deux flancs, s'étendant depuis la limite des calcaires sur les hauteurs de Chandolin, jusqu'au-delà de Vissoye, et les schistes verts, qui succèdent aux schistes gris dans les environs d'Ayer, et qu'on retrouve dans la même position relative au val d'Hérens et au val d'Hérémente (les deux branches de la vallée d'Hérens).

Plus haut, du côté de Zinal, les schistes gris reparaisent de nouveau, et ce n'est que dans les grandes cimes du fond du glacier, à la Dent-Blanche et au Gabelhorn, qu'on retrouve une espèce de granit veiné. Quoique le caractère d'ensemble de ces deux groupes soit bien distinct, néanmoins leur limite est difficile à tracer, attendu

que le passage de l'un à l'autre se fait d'une manière insensible, et comme ils ne renferment aucune trace de fossiles, on se trouve jusqu'à présent dans l'impossibilité de leur assigner leur place définitive dans le système.

Ce qui paraît certain pourtant, c'est que les deux groupes de schiste sont des roches métamorphiques d'origine sédimentaire, appartenant probablement aux plus anciennes formations, c'est-à-dire aux formations paléozoïques, en sorte qu'ils seraient aussi anciens, sinon plus anciens que le terrain houiller.

Un autre fait non moins positif, c'est que les roches calcaires que nous avons signalées à l'entrée de la vallée, constituent le revêtement extérieur des schistes, et sont par conséquent d'origine plus récente. Il paraîtrait même qu'on a retrouvé des lambeaux de ce calcaire dans la partie supérieure de la vallée, près des sommets qui dominent le glacier de Zinal.

Par malheur, ces calcaires, quoique très peu altérés, n'ont jusqu'ici fourni aucun débris fossile, en sorte que l'on n'est pas non plus fixé, sur leur âge. Ce n'est que par analogie qu'on les rapporte à la formation jurassique.

Vallée fructueuse en minerais

Au point de vue minéralogique et métallurgique, l'intérêt qu'offre le val d'Anniviers est plus actuel. On y rencontre de nombreux gîtes métallifères, renferment du

minerai de cobalt et de nickel, ainsi que du minerai de cuivre : ce dernier dans le val de Torrent, les deux premiers dans le val de Zinal, près d'Ayer. Les uns et les autres ont été exploités d'ancienne date, mais à ce qu'il paraît, d'une manière très imparfaite et sans grands résultats.

Ce n'est que depuis que les mines de nickel ont été acquises par une société de capitalistes berlinois qu'elles promettent de devenir fructueuses, sous la direction intelligente de M. l'ingénieur Gerlach. Les mines de cuivre, aussi bien que celles de nickel, sont situées dans le domaine des schistes verts.

Lorsque je visitai les mines de nickel, l'allégresse régnait au camp des mineurs. On venait de rencontrer un gîte d'une richesse extraordinaire. J'en pris l'occasion d'examiner en détail la disposition du minerai dans le filon. Rien n'est beau comme ce minerai lorsqu'on le voit à l'état frais, avant qu'il n'ait eu le temps de s'altérer au contact de l'air. C'est un composé de nickel et de cobalt tantôt d'un blanc bleuâtre comme l'étain, tantôt d'un beau rouge cuivré, suivant que l'un ou l'autre des deux métaux prédomine.

La valeur relative de ces deux métaux a subi de singulières vicissitudes depuis le commencement de ce siècle. D'abord c'était le cobalt qu'on recherchait exclusivement, et l'on déplorait qu'il fût si invariablement associé à cet

autre métal, le nickel, qui n'était alors d'aucun usage et n'avait par conséquent aucune valeur. De là son nom de nickel, qui est une corruption du mot allemand *nichts*⁽¹⁾.

Plus tard, depuis qu'on a découvert des procédés pour fabriquer l'outre-mer à bon marché, le cobalt a perdu à peu près toute sa valeur, et la plupart des mines qu'on exploitait en vue de ce métal ont été abandonnées ou sont en voie de l'être. En revanche, le nickel a pris une assez grande importance depuis qu'on l'emploie dans l'industrie pour la fabrication du métal d'Alger. La valeur augmentera probablement encore, surtout si l'essai qu'on a fait en Suisse de l'employer pour la monnaie de billon trouve des imitateurs.

Tout le minerai qui s'exploite dans le val d'Anniviers, celui de nickel aussi bien que celui de cuivre, est transporté à dos de mulet jusqu'à Sierre, où il est réduit et livré au commerce. C'est là sans doute un grand inconvénient, qui pèse lourdement sur l'exploitation. Mais jusqu'ici, le gens d'Anniviers n'ont pas pu se décider à construire une route à char.

¹ D'autres prétendent que nickel est le nom d'un de ces Kobolds ou esprits de la montagne, qui se plaisent à induire les mineurs en erreur.



On m'a conté que dans leurs préjugés contre les étrangers, ils refusèrent même un jour à une société française l'autorisation d'établir cette route à ses frais⁽¹⁾.

Aujourd'hui qu'ils se sont humanisés et que plusieurs d'entre eux travaillent aux mines, pareil refus ne serait plus à craindre, mais il n'est pas probable que la proposition se renouvelle.

¹ On ajoute même malignement dans la grande vallée, qu'ils auraient bien consenti à avoir une route pour sortir le minerai, pourvu qu'elle fût construite de manière à ce qu'on ne pût pas s'en servir pour venir chez eux.

Les glaciers

Les glaciers du val d'Anniviers ne sont pas sans beauté. Le glacier de Zinal se reconnaît facilement, même sur une carte médiocre, à ses contours onduleux et gracieux, qui rappellent, à certains égards, le glacier d'Aletsch dans la chaîne bernoise. Il est étroit proportionnellement à sa longueur, et sous ce rapport forme un contraste frappant avec son voisin, le glacier de Tourtemagne. C'est en même temps l'un de ceux qui descendent le plus bas, conséquence naturelle de l'étroitesse de son lit. S'il était plus large, il présenterait une plus grande surface à l'action de la chaleur : il en résulterait une fonte plus abondante, et le glacier se trouverait plus promptement épuisé.

Le glacier de Zinal se recommande sous un autre point de vue à l'observation des physiciens et des météorologistes. Quoique l'un des plus grands de la chaîne pennine, il ne se rattache cependant pas aux principaux massifs de cette chaîne. Tout en étant fort élevées, les cimes au pied desquelles il prend naissance, telles que le Rothhorn, le Gabelhorn, la Pointe de Zinal, la Dent-Blanche, ne comptent cependant pas parmi les pics de premier ordre. Ceci vient à l'appui de l'opinion que j'ai émise ailleurs, à savoir qu'il n'existe pas un rapport nécessaire entre la hauteur des sommets et la grandeur des glaciers, mais que ces derniers dépendent avant tout,

quant à leur étendue, de l'ampleur du cirque dans lequel ils prennent naissance. Or, sous ce rapport, le cirque du glacier de Zinal peut rivaliser avec les plus beaux et les plus grands des Alpes.

Qu'il me soit permis, à cette occasion, d'appeler l'attention sur un fait qui n'a pas encore été signalé, à savoir le contraste qui existe à l'égard des glaciers entre la chaîne bernoise et la chaîne pennine. Dans la première, les grands glaciers sont situés sur le versant méridional, tandis que dans la chaîne pennine (dans le massif du Mont-Rose, aussi bien que dans celui de la Dent-Blanche), ce sont les glaciers du versant septentrional qui l'emportent de beaucoup sur ceux du versant méridional, témoins le glacier de Gorner, le glacier de Findelen et le glacier de Zinal.

Me tromperais-je en y voyant une autre preuve que l'étendue des glaciers ne dépend pas seulement, ni même essentiellement, de phénomènes météorologiques, mais aussi de la configuration du soi. Ayez à l'origine des vallées de vastes bassins, dans lesquels la neige puisse s'accumuler en quantité suffisante pour résister longtemps à l'action dissolvante du soleil, et il en résultera des glaciers au long cours. Supprimez, au contraire, ces grands réservoirs, et vous n'aurez que de petits glaciers, quelque hautes que soient d'ailleurs les montagnes.

Quant aux indices de l'ancienne extension des glaciers, ils ne sont pas dans le val d'Anniviers, aussi évidents qu'on pourrait le désirer. Dans toute la vallée, je n'ai rencontré aucune trace de roches polies. Il est vrai que le schiste n'est pas toujours de nature à conserver de pareilles empreintes. Mais le calcaire non plus, bien que très dur, n'en laisse pas apercevoir, et cependant s'il est un endroit où l'on fût en droit de les attendre, c'est là où la vallée, en se rétrécissant, a dû opposer une barrière aux anciens glaciers.

En revanche, les blocs erratiques ne manquent pas, et nous savons qu'ils suffisent à eux seuls pour établir le fait de l'ancienne extension. Aussi bien ne concevrait-on pas que les glaciers d'Anniviers fussent seuls restés en arrière, alors que ceux de toutes les autres vallées dépassaient de beaucoup leurs limites actuelles.

Les montagnes

Enfin, quoique nous n'avons pas exploré en détail les régions supérieures du val d'Anniviers, nous dirons un mot de la position relative des différentes cimes qui s'élèvent sur le pourtour du vaste cirque dont il a été question plus haut. Il règne à cet égard quelque confusion dans les récits des voyageurs. Le pic le plus en vue, quand on remonte la vallée, est la dent de Zinal, qu'on aperçoit déjà de Sierre. C'est une belle et hardie pyramide, à peu près dégarnie de neige, à cause de sa raideur.



A sa gauche se trouve le Gabelhorn, appelé aussi Lobis par les gens d'Anniviers, et bien reconnaissable à son sommet bifurqué. A la droite de la pointe de Zinal et sur la même ligne, se trouve le superbe massif de la Dent Blanche, l'une des plus belles montagnes de la Suisse (¹).

Ces trois sommités forment entre elles un groupe qui fait en quelque sorte pendant au célèbre trio des Alpes bernoises : l'Eiger, le Mœnch et la Jungfrau, et le massif

¹ Ne pas confondre avec le Weisshorn, qui domine le cirque du glacier de Tourtemagne.

valaisan le cède à peine en magnificence à celui de l'Oberland, seulement, il est moins connu.

La hauteur n'en est pas déterminée d'une manière précise et aucun de ses trois sommets, que je sache, n'a encore vu l'empreinte du pied de l'homme. Sur la gauche, à l'angle de l'arête qui sépare le cirque de Zinal du névé ou glacier de Trift, s'élève une autre pyramide également très haute, que M. G. Studer désigne dans sa carte sous le nom de Rothorn.

Enfin, le massif qui sépare la vallée de Zinal de celle de Torrent, porte aussi plusieurs pitons qui, sans être aussi hauts, attirent néanmoins l'attention du voyageur, qui les a constamment sous les yeux en remontant l'une ou l'autre des vallées.

Ce sont, d'aval en amont, la Corne de Sorebois, le Garde de Bordon, le Pigne de la Léo et le Grand Cornier. Ces deux derniers contribuent à alimenter le glacier de Torrent.

Mais il est une dernière sommité à laquelle se rattache un intérêt tout particulier. C'est un pic très élancé, qu'on aperçoit dans le lointain au-dessus de tous les autres, lorsqu'on s'élève à une certaine distance sur le flanc droit de la vallée de Zinal. Les pâtres d'Anniviers l'appellent la grande Couronne. Le plus souvent, ils ne savent trop dans quelle vallée elle se trouve ; ce qu'ils savent, c'est qu'elle n'appartient plus à leur domaine, et c'est

pourquoi ils ne manquent pas de la signaler. Cette cime étrangère, cette grande Couronne des Anniviards mérite en effet une attention toute spéciale, car elle n'est autre que le géant de Zermatt, la fameuse corne du Mont-Cervin.⁽¹⁾

¹ On comprend sans peine que quelques auteurs aient pu concevoir des doutes sur l'identité de cette cime avec le Mont-Cervin. Suivant M. le chanoine Berchtold, de Sion, le nom de grande Couronne devrait s'appliquer au grand cirque de Zinal, situé au pied des trois cimes que nous avons mentionnées ci-dessus. C'est aussi l'interprétation qu'a adoptée M. Fröbel dans sa carte. Mais il paraît, d'après les recherches plus récentes de M. Studer et des ingénieurs fédéraux, que c'est une erreur, et que c'est bien réellement le Mont-Cervin que les montagnards d'Anniviards entendent par la grande Couronne.

LES ANNIVIARDS

« Voir, c'est avoir », disait un illustre chansonnier avec entraînement, il y a à peine un quart de siècle. Alors tout voyage, quelque limité qu'il fût, était mi profit pour quiconque savait observer. Aujourd'hui, c'est presque une exception lorsque, en traversant un pays civilisé, on parvient à saisir au passage quelque trait spécial, quelque usage propre qui soit en rapport avec le caractère du sol. Est-ce un bien ? Est-ce un progrès ? C'est ce que nous ne chercherons pas à analyser ici. Mais nous nous félicitons de ce que les Alpes, outre leur magnificence, nous offrent encore çà et là quelque occasion de constater la manière dont la nature agit sur l'homme. En thèse générale, son action est d'autant plus marquée que les conditions locales sont plus exceptionnelles. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner qu'une vallée d'une configuration aussi particulière et d'un accès aussi difficile que le val d'Anniviers, ait exercé une influence prépondérante sur les mœurs de ses habitants.

Relégués au fond de leur vallée, les Anniviards n'ont participé jusqu'ici que dans une faible mesure aux progrès de la civilisation moderne. Tandis que chez leurs voisins, surtout ceux de la grande vallée, les coutumes

locales disparaissent de jour en jour, en même temps que les traditions du passé s'oublent, ils conservent dans toute leur intégrité les mœurs de leurs ancêtres. Les choses se passent aujourd'hui chez eux comme elles s'y passaient au moyen âge : mêmes usages, mêmes superstitions, même simplicité, même indépendance. De là un cachet particulier, qui contraste à bien des égards avec le caractère de leurs voisins, au point qu'on les envisage en général comme une race à part. Cette opinion, qu'ils partagent eux-mêmes jusqu'à un certain point, ne repose pourtant pas sur des preuves bien authentiques.

La population du val d'Anniviers se partage en cinq communes, dont chacune a son président, trois conseillers municipaux et deux procureurs. Bien que chaque commune administre séparément ses biens, il existe cependant entre elles une bien plus grande solidarité que partout ailleurs. Ainsi il n'y a qu'un curé pour toute la vallée, celui de Vissoye ; les autres villages n'ont que des vicaires, qui relèvent plus ou moins directement du curé.

Pour prévenir des difficultés qui pourraient facilement surgir entre les différents districts de la vallée, si les habitants de la partie supérieure étaient exclusivement pâtres et ceux de la partie inférieure essentiellement agriculteurs, l'usage veut que chaque citoyen soit intéressé à la prospérité de toutes les parties de la vallée. En conséquence tout Anniviard doit posséder, autant que faire se peut, des prés dans le haut et des champs dans le bas. L'étendue du pays

et la distance à laquelle les champs et les pâturages se trouvent des hameaux, fait assez comprendre que ceux qui en ont la charge ne peuvent être des indolents. Puis, si l'on considère qu'à côté de cela ils cultivent eux-mêmes leurs vignes de la plaine, on sera tenté de se demander comment ils s'y prennent pour faire face à des travaux aussi variés.

Les Anniviards sont donc à la fois pâtres, vigneron et agriculteurs ; pareille chose se voit ailleurs dans les Alpes et même au pied de nos coteaux du Jura, là où les différentes zones de culture sont disposées en étages, les unes au-dessus des autres. Mais au val d'Anniviers, cette variété de culture n'est possible qu'au moyen d'efforts très considérables, puisque pour se transporter des vignes aux pâturages, et vice versa, il faut franchir des distances de trois, quatre et jusqu'à six lieues.

Un peuple de nomades

Ces déplacements fréquents ont fini à leur tour par développer chez les Anniviards le goût d'une existence un peu nomade, qui pour être incompatible avec le confort, n'en a pas moins ses charmes particuliers. Ils n'apprécieraient que très médiocrement les avantages d'un genre de vie plus commode, mais aussi plus monotone, comme celui de la plupart de nos paysans de la plaine. L'habitude de changer constamment de demeure est tellement générale au val d'Anniviers, que quelques

érudits ont voulu y découvrir une preuve de l'origine tartare de ses habitants, un reste de disposition nomade, au lieu d'y voir tout simplement la conséquence de circonstances locales.

Au rythme des saisons

Disons d'abord comment l'année se partage pour les Anniviards. Les premiers travaux du printemps sont consacrés à la vigne. Les neiges ont à peine quitté les coteaux de Sierre au mois de février et de mars, qu'ils descendent à la plaine pour y tailler et fossoyer, et comme il n'est que fort peu de familles qui ne possèdent quelques petits morceaux de vigne, toute la population descend à la plaine. Il ne reste au vallon que les vieillards et les infirmes.

Chaque famille est accompagnée de son mulet, qui porte les provisions pour toute la durée de la campagne, car il serait contre la bonne règle de dépenser un sou pour des approvisionnements dans la plaine.

Le labour des vignes terminé, on passe à celui des champs que l'on ensemeince ensuite. En attendant, la neige a eu le temps de fondre aussi dans la partie inférieure de la vallée. On remonte alors avec sa pioche pour commencer le labour autour des hameaux. Ce doit être un travail bien rude, à cause de la roideur des pentes.

J'ai vu quantité de champs dont l'inclinaison me parut presque effrayante. Ils n'en étaient pas moins garnis de fort beau seigle, mais je doute que nulle part ailleurs qu'au val d'Anniviers on trouvât des moissonneurs pour de pareils champs, surtout lorsque, au lieu de se terminer par une contre-pente, ils s'en vont aboutir aux affreux précipices de la Navisance.

Le mois de juin arrive sur ces entrefaites. La neige a maintenant disparu jusqu'au pied du glacier. C'est le moment de se rendre dans partie supérieure de la vallée pour y faire pâturer dans les endroits précoces et bien exposés, mais que les éboulis empêchent de convertir en prés.

Peu à peu on s'élève avec le bétail, à mesure que le soleil d'été fait pousser l'herbe sur les flancs des montagnes.

Vers la Saint-Jean, les travaux se multiplient ; il faut se partager la besogne : les hommes montent avec les troupeaux aux alpages supérieurs. Ils ne tardent pas d'y recevoir la visite de M. le curé, qui s'en va de pâturage en pâturage bénir les troupeaux pour les préserver contre les atteintes des esprits malins. En retour, il reçoit le lait de la journée, dont on fait un fromage à part. M. le curé de Vissoye se préparait à faire sa tournée lorsque j'eus le plaisir de recevoir l'hospitalité chez lui.



De leur côté, les femmes redescendent à la plaine vers la même époque pour y faire la fenaison. Comme dans toutes les autres vallées françaises du Valais, les hommes ont seuls le privilège de garder les troupeaux ; les femmes n'y sont pas admises, probablement par suite de la même superstition qui les exclut aussi chez nous de certaines fruitières ; ce n'est que dans les vallées de langue allemande qu'elles participent à cet honneur.

Une fois établis dans les pâturages supérieurs, les pâtres ne descendent dans la vallée que de loin en loin et à tour de rôle, pour entendre la messe. Ils s'en retournent le

jour même, le chapeau couronné de fleurs que leur ont cueillies leurs compagnes actuelles ou futures. Il faut être pâtre ou amoureux, ou l'un et l'autre, pour faire un pareil voyage en manière de récréation.

La fenaison terminée, les femmes descendent de nouveau à la plaine pour la récolte des céréales, qu'elles transportent à dos de mulet dans les villages. Vient ensuite la fenaison de la vallée même, qui les occupe le reste de la belle saison, commençant par le bas et remontant d'étape en étape, jusqu'au glacier. Et comme chaque famille possède des prés dans ces diverses régions de la vallée, il en résulte que la majorité de la population féminine se trouve successivement réunie à ces différentes stations. J'aurais bien désiré savoir de mon compagnon de voyage comment on s'y prend au val d'Anniviers pour maintenir la bonne entente dans cette colonie ambulante ; mais il ne put m'édifier sur ce point.

On arrive ainsi au mois de septembre. Vers la fin de ce mois, les pâtres quittent les pâturages supérieurs pour se rapprocher des mayens. Le fromage, produit de l'été, est partagé entre les différents propriétaires, à raison du nombre de leurs vaches.

Récoltes, rites et fêtes

Ce partage devient l'occasion d'une fête toute spéciale, qu'on appelle la fête des fromages, et qui n'existe, à ce que je sache, que dans le val d'Anniviers. A un jour

fixé, qui est un dimanche de septembre, on voit arriver de chaque alpe une députation au chef-lieu, apportant le fromage destiné à M. le curé.

Après la messe, tous les députés se réunissent dans la cour de l'église. Ils se placent en rang, celui qui apporte le plus gros fromage en tête, et les autres à la suite, en proportion du poids de leur tribut ; les plus, petits ferment la colonne. Ils se mettent alors en marche, fifres et musique en tête, et après avoir traversé tout le village, ils se rendent à l'église, où les attend le curé. Là ils s'alignent de nouveau devant leur directeur spirituel, qui bénit les fromages, puis ils font encore une fois le tour du village accompagnés de toute la population, et s'en vont déposer leur fardeau à la cure, où M. le curé leur offre une collation.

C'est, à ce que m'assurait un homme d'Anniviers, le plus beau jour de l'année.

Les vieux soldats qui ont servi dans les régiments suisses à l'étranger profitent de cette circonstance pour endosser une fois par an leurs anciens uniformes, qui ne laissent pas que de faire un contraste piquant à la suite de ce cortège. Le fromage, ainsi offert au curé, est nommé fromage béni, et se vend demi-batz (sept centimes) de plus que le fromage ordinaire.

Les vendanges

Après la fête des fromages, on se prépare à la vendange, qui ramène de nouveau cette fois la population toute entière dans la plaine. Aussitôt pressuré, le vin est transporté à dos de mulet dans les mayens supérieurs, où il passe l'hiver, et devient le vin si renommé sous le nom de vin du glacier. Aux vendanges succèdent les dernières récoltes de la vallée, après quoi l'hiver ne tarde pas à s'installer dans la région supérieure. Le bétail rentre dans les étables et les provisions d'été sont mises en réquisition. On commence par celles des mayens supérieurs, qui durent jusqu'au mois de décembre, quelquefois jusqu'à Noël. Toute la population est alors réunie dans le voisinage du glacier de Zinal, tandis que les villages proprement dits sont déserts.

C'est le moment de répit pour les gens âgés, l'époque des joyeux ébats pour la jeunesse, le temps où, pour me servir de l'expression de M. le vicaire, « ceux qui s'aiment se trouvent ». En dépit de la saison, les environs du glacier de Zinal ont alors un air de fête. Ce n'est qu'au mois de janvier qu'on vient réellement s'installer chez soi, dans les villages. C'est alors qu'on s'occupe des affaires communales, qu'on règle ses comptes, qu'on chasse, qu'on se marie, etc. D'un autre côté, il y a des provisions de bois à faire.



L'importance vitale du bois

Tandis que les femmes sont occupées à la maison à confectionner les habillements pour toute la famille, avec la laine qu'elles ont elles-mêmes filée et tissée, les hommes s'en vont au bois. Bien que les forêts soient communales, et que tout citoyen ait le droit d'aller s'y pourvoir,

la coutume a cependant établi des règles salutaires sur la coupe des bois⁽¹⁾. Ici, non seulement les coupes blanches sont interdites, mais toute la zone inférieure des forêts, celle qui protège les villages et les mayens contre les avalanches et les dérochements, est réputée inviolable. Y porter la moindre atteinte serait le plus grand des crimes.

C'est donc dans les parties supérieures qu'il faut aller se pourvoir. Moyennant une redevance très minime de 6 creutzer ⁽²⁾ par an, chaque citoyen a le droit de couper dans une partie déterminée de la forêt le bois dont il a besoin pour se chauffer. A-t-il besoin de bois à bâtir, il le paie à raison de deux batz le tronc (jadis ce n'était qu'un batz), à condition qu'il en fasse la demande au procureur de commune ; autrement il se rend passible d'une amende décuple.

Une fois que l'habitude du travail est générale dans une population, le bien-être en résulte nécessairement, quelque soient d'ailleurs les conditions locales. En revanche, le prix qu'on attribuera à ce bien-être sera en raison de la peine qu'il coûte à acquérir. Sous ce rapport, le fruit du travail ne saurait être nulle part plus précieux qu'aux

¹ Plus sages que les habitants de la plupart des autres vallées valaisannes, les Anniviards ne se sont pas laissés tenter par les offres séduisantes des marchands de bois, connus en Valais sous le nom de flotteurs, qui, après avoir acheté un canton de forêt, en abattent tous les arbres sans distinction, si bien qu'en peu d'années des petites verdoyantes se trouvent complètement à nu.

² Vingt et un centimes.

Anniviers, parce que nulle part il n'est acheté avec plus de sueurs et de soucis.

Considérez que dans toute la vallée il n'y a pas cent arpents de terre en plaine, que tout le reste se compose de pentes raides d'une culture excessivement laborieuse, si bien qu'il faut faire une véritable ascension toutes les fois qu'il s'agit d'aller arracher un panier de pommes de terre ou de remettre en place un conduit d'irrigation qui s'est dérangé.

Ajoutez à cela les accidents de toute espèce qui menacent sans cesse les cultures, tantôt un torrent qui déborde et envahit les pâturages, tantôt un dérochement qui recouvre les champs de décombres et entraîne la moisson dans sa chute, tantôt une avalanche qui culbute tout sur son passage. Certes il n'est pas surprenant que ces gens attachent un grand prix à une propriété acquise au prix de tant de labeur. Ils seront donc économes à l'excès. C'est en effet le caractère des Anniviards. Bien que fort à leur aise, ils vivent très chétivement. Du pain bis, du fromage maigre et de la polenta, voilà leur menu ordinaire. Passe encore si le pain et le fromage étaient frais ; mais point : ainsi que dans d'autres parties retirées du Valais, et peut-être plus que partout ailleurs, le pain frais est un luxe qu'on ne connaît pas. On ne met au four que deux ou trois fois par an. On a par conséquent du pain de quatre, cinq et six mois. Aussi le coupe-t-on, de même que le fromage, avec une hache ou du moins un fort coutelas.

Quant à la viande, on n'en use guère que le dimanche, encore la mange-t-on habituellement crue. Avec un régime pareil, l'art culinaire, on le conçoit, ne doit pas être développé. Le vin n'est d'un usage journalier que pendant les récoltes. L'eau-de-vie est complètement inconnue.

Aucune fête civile ou religieuse ne vient faire diversion à ce régime frugal. Les baptêmes, non plus que les mariages, ne donnent lien à aucun festin. Il est une occasion cependant, une seule, où non seulement il est permis, mais même ordonné de faire bombance, c'est aux enterrements.

C'est alors aussi qu'on prodigue le vin. Comme on ne peut rien s'accorder pendant la vie, on veut au moins faire les choses convenablement après sa mort. Il faut qu'un pâtre d'Anniviers soit bien pauvre pour n'avoir pas au moins une barrique de vin à la cave, à laquelle il ne touchera sa vie durant, mais qu'il ne soigne pas moins avec la plus grande sollicitude. C'est celle qu'on boira à ses funérailles.

Il est reçu qu'en cette occasion tout le monde a le droit de se griser, sans que M. le curé y trouve grand chose à redire.

La cérémonie funèbre

Voici, d'après un témoin oculaire, comment se passe la cérémonie funèbre. Le corps du défunt est placé dans une bière, faite de quatre planches brutes, sans aucun ornement. Tous les parents se rendent à la maison du mort, affublés d'un grand drap blanc, appelé la robe de fraternité, qu'ils se passent par-dessus la tête, et dans laquelle on a ménagé deux ouvertures pour les yeux. On m'assure que rien n'est fantastique comme ce cortège, qui accompagne le défunt à sa dernière demeure.

Après l'inhumation commence le festin. Chaque enfant du village, après avoir dit cinq Pater noster dans la chapelle pour l'âme du défunt, reçoit un verre de vin et un morceau de fromage et de pain. Les adultes restent à table aussi longtemps qu'il y a à boire et à manger. On procède séance tenante au partage des biens du défunt entre les héritiers, ce qui ordinairement a pour résultat de faire tarir les larmes. Un habitant de la vallée vient-il à mourir dans la plaine, les parents ne manquent pas de charger le soir même le cadavre sur un mulet et de le transporter dans son hameau, pour y être inhumé ; ils n'admettent pas qu'un Anniviard repose en paix ailleurs que dans sa vallée.



« La célébration du mariage a lieu à la chapelle... »

Baptême et mariage

Les cérémonies du mariage et du baptême ont lieu d'une manière beaucoup plus calme et plus prosaïque, tout en offrant cependant quelques traits particuliers. En signe de fiançailles, le promis donne à sa promise une pièce de monnaie, et le contrat est censé en vigueur aussi longtemps que celle-ci garde l'argent. Mais elle peut se libérer en le rendant. Que si au contraire le fiancé désire

rompre et que sa future n'y consente pas, il est obligé de la dédommager par une somme d'argent.

Mon compagnon de voyage m'a raconté à ce sujet le fait suivant. Un de ses employés s'était fiancé à une jeune fille du village d'Ayer. Ils allaient se marier, lorsqu'il fut fait opposition au mariage par un jeune homme de l'endroit, qui prétendait avoir donné, cinq ans auparavant, un demi-franc à la fiancée. Les parents furent déconcertés de cette inconséquence de leur fille. Il en résulta de longs pourparlers, à la suite desquels on se décida à offrir à l'adversaire la somme de cinq francs, moyennant quoi il consentit à se désister de ses droits.

La célébration du mariage a lieu à la chapelle, sans bruit, en présence de quelques témoins, ordinairement avant l'aube. Le curé reçoit à titre de présent un mouchoir de poche qui lui est offert par le nouveau couple. Les parents ne prennent aucune part à la cérémonie.

Nourritures et provisions

L'habitude d'entasser des provisions de toute espèce est générale dans le val d'Anniviers. Le curé de Vissoye que j'interrogeai sur ce point m'assura qu'il n'y avait que bien peu de familles dans la vallée qui ne fussent pourvues pour au moins un an des choses nécessaires à la vie, et qu'il en connaissait un bon nombre qui avaient dans leur grenier et dans leur cave des provisions pour quatre et cinq ans. Il n'est pas rare d'y trouver du vin qui a trente et

même cinquante ans, du fromage de dix et quinze ans et d'abondantes provisions. Ces précautions étaient sans doute nécessaire à une époque où les luttes intestines étaient fréquentes dans le Valais.

Les gens d'Anniviers, isolés du reste du monde dans leur vallée, et, à ce qu'il paraît, de tous temps assez mal vus de leurs voisins, prirent de bonne heure l'habitude de se prémunir contre toutes les éventualités. Ils devinrent précautionneux à l'excès. Aujourd'hui que par l'intermédiaire du commerce les denrées de toute espèce pénètrent jusque dans les vallées les plus reculées des Alpes, un pareil système n'a plus de raison d'être. Dans des temps de cherté comme ceux que nous traversons, que de besoins ne satisferait-on pas avec ce qui se perd annuellement en fait de substances alimentaires au val d'Anniviers, par pur esprit d'économie ! Car il est indubitable que les denrées alimentaires subissent à la longue une déperdition considérable, surtout lorsque, comme c'est ici le cas, on attend pour les consommer qu'elles soient plus ou moins détériorées.

Il ne faut certes pas être fort en économie politique pour comprendre que les Anniviards feraient beaucoup mieux de vendre leur fromage chaque année, plutôt que de l'entasser pendant dix ou quinze ans, et il n'est personne qui au premier abord ne soit tenté de leur donner ce

conseil ⁽¹⁾. Reste à savoir si à mesure qu'ils entreraient dans cette voie plus rationnelle, les Anniviards ne courraient pas le risque de perdre, avec leur routine surannée, une partie de la frugalité et de la simplicité qui font leur force. Le régime qu'ils suivent a du moins eu l'avantage de les avoir mis de tout temps à l'abri de la misère. « Il n'y a pas un nécessiteux dans la vallée », me disait avec une vive satisfaction M. le curé de Vissoye, et il paraît que de mémoire d'homme il n'y en a pas eu. Ce n'est pas qu'il manque de mendiants sur le chemin d'Anniviers, mais j'ai eu l'occasion de m'assurer moi-même que tous ceux que je rencontrais venaient de la grande vallée. On les reconnaissait d'ailleurs aisément à leur air chétif et malingre.

Quand ces montagnards comparent leur état d'aisance avec la misère de leurs voisins de la grande vallée, que le contact des étrangers n'a point enrichis, est-il étonnant qu'ils tiennent à leurs anciens usages, et n'accueillent qu'avec la plus grande réserve les améliorations du jour ?

La santé de la population

Au reste, le régime un peu grossier des Anniviards n'est pas contraire à l'hygiène. C'est ce qu'atteste suffi-

¹ En effet, sans parler de la perte des intérêts, qui est très considérable, la quantité de subsistances qui se perd annuellement dans les Alpes suisses par la diminution qu'entraîne ce système de provisions, suffirait aisément à nourrir les habitants d'une vallée, et presque d'un canton.

samment leur air vigoureux. Ce sont en général des hommes de grande taille, sans embonpoint, mais robustes et anguleux.

Ils sont à l'abri des maladies qui pèsent si lourdement sur la population de la grande vallée, telles que les scrophules et les goitres. On n'y rencontre pas non plus de crétiens. Il est impossible que la coutume qui astreint les femmes aux plus rudes travaux n'influe aussi dans une certaine mesure sur la constitution physique de la population.

Des enfants dont le premier développement s'est accompli dans des conditions pareilles, ne sauraient en aucun cas avoir la fibre bien délicate. Quant à ceux qui naissent faibles et chétifs, ils meurent ordinairement au bout d'un certain temps, les mères n'ayant pas le temps de leur consacrer tous les soins qu'ils exigeraient. Par la même raison, ceux qui résistent aux crises du premier âge doivent nécessairement être robustes.

Quant aux femmes, il n'est pas rare de les voir travailler aux champs le lendemain de leurs couches.

L'amour de leurs terres

La passion dominante des Anniviards, comme de tant d'autres populations agricoles, c'est de posséder le plus de terres possible. Cette passion, qu'on leur a reprochée de tous temps, semble augmenter depuis qu'ils ont contracté

l'habitude d'acheter des fonds dans la grande vallée. Pour eux, aujourd'hui, ce n'est plus seulement une question d'exploitation, c'est aussi une question d'amour-propre. Pour être considéré dans le vallon, il faut absolument être propriétaire dans la plaine.

A cette fin, il n'est sorte de privation qu'un Anniviard ne soit prêt à s'imposer, il n'est sorte de fatigue qu'il n'accepte. C'est aussi là la principale cause de la haine que leur portent les gens de la vallée. « Pour peu que cela continue, me disait un habitant de Sierre, nous pourrions plier bagage dans quelques années, les Anniviards auront tout accaparé. »

Mais si les gens d'Anniviers ont certains défauts, que la jalousie des voisins se complaît à signaler à tout propos, s'ils sont rusés et parcimonieux à l'excès, ils se distinguent avantageusement par des qualités solides. Et d'abord ce sont de vrais républicains.



Habitat, ameublement et ustensiles

A l'exception du curé, ils sont tous égaux, non pas seulement devant la loi, mais ce qui est plus important, de par l'usage. Le riche et le pauvre sont au même niveau de fait. J'ai déjà fait observer plus haut que toutes les maisons se ressemblent. Celle du riche ne diffère en rien de celle du pauvre ; c'est la même forme, la même architecture, à l'intérieur, la même distribution. Si nous pénétrons dans une de ces maisons en bois de mélèze bruni, nous y trouverons le même ameublement chez le riche et chez le pauvre. Au

milieu de la chambre assez spacieuse qui touche à la cuisine, est une grande table faite de grosses planches imparfaitement dégrossies. Dans l'angle, un énorme fourneau de pierre ollaire qu'on exploite près du glacier de Torrent. Quelques bancs, tantôt simples, tantôt en forme de grands coffres, règnent autour de l'appartement. Les chaises sont un luxe exceptionnel. Enfin, une série de grands lits étagés les uns au-dessus des autres, reçoivent tous les membres de la famille. Ces lits sont composés d'une paillasse et de quelques peaux de mouton. Parfois ces dernières sont remplacées par des couvertures de laine.

Les ustensiles de ménage sont encore plus simples s'il est possible ; une marmite et quelques écuelles de bois, voilà tout. Les fourchettes, et à plus forte raison le linge de table, sont des superfluités inconnues. En revanche, et comme pour faire contraste avec l'extrême simplicité des ustensiles nécessaires, chaque ménage possède un certain nombre de cruches d'étain, grandes et petites, rangées le long de la paroi dans l'ordre de leur capacité, et pour lesquelles on fait même quelques frais de propreté. Ce sont avec les images de saints, les crucifix et les rosaires, les seuls objets de taxe que l'usage autorise. Ces derniers ont tous été rapportés d'Einsiedeln et sont l'objet d'une grande vénération.

Les vêtements

Les vêtements sont en général très chétifs. Les hommes et les femmes sont habillés de la même étoffe, une sorte de milaine brune, qu'ils confectionnent avec la laine de leurs moutons noirs. Les hommes se fabriquent eux-mêmes leurs souliers, qui sont on ne peut plus grossiers. Les femmes portent le chapeau valaisan. Les jeunes filles vont autant que possible les bras nus. Le dimanche, elles portent un tablier de toile blanche et un devant de poitrine de la même étoffe. Le seul luxe qu'elles s'accordent, est un petit fichu de soie qu'elles se nouent autour du cou dans les grandes occasions. Il paraîtrait que c'est l'unique innovation des temps modernes ; aussi les orthodoxes y trouvent-ils beaucoup à redire.

« Malheureux comme un mulet d'Anniviers. »

« On se demande à quoi sert d'être riche au val d'Anniviers, puisqu'il n'est pas permis d'en profiter. » A cette question que je lui fis, un Anniviard, que je sus depuis être l'un des favoris de la fortune, me répondit que voilà ! qu'il y avait cependant quelque avantage à être à son aise ; et me faisant observer un beau mulet bien harnaché qui passait, il ajouta : voilà le mulet d'un homme riche. Il paraîtrait d'après cela que le rigorisme de l'usage ne pèse pas au même degré sur les animaux.

Celle tyrannie de réalité a sans doute aussi ses inconvénients, qu'il ne nous serait pas difficile de faire ressortir, surtout en nous plaçant au point de vue du goût et des arts. Mais autant vaudrait renvoyer nos lecteurs à leurs compositions de collège, alors qu'ils décidaient entre Athènes et Lacédémone. Il n'en est pas moins vrai que lorsque, de ces villes et bourgs valaisans où de grands manoirs délabrés s'élèvent à côté de chétives cabanes, on passe sans transition à ces modestes habitations du val d'Anniviers, toutes égales entre elles, sans luxe ni goût au dehors, mais aussi sans misère au dedans, on éprouve un sentiment de satisfaction réelle et l'on se dit sans hésitation : ceci vaut mieux.

Conséquents avec leur esprit républicain, les Anniviards n'admettent pas de privilèges dans les familles : ils ne connaissent ni majorats ni privilèges du cadet ; les successions se partagent également entre tous les enfants. Il en résulte une division excessive de la propriété. On m'a fait voir le long du chemin des morceaux de champ qui n'avaient pas plus de quarante pieds carrés, car, comme on n'apprécie que très imparfaitement la théorie des équivalents, il arrive que chaque enfant veut avoir sa part de champs, de prés et de pâturages. Cette disposition s'étend même aux animaux ; seulement, comme on ne peut les partager, on les exploite à tour de rôle.



Ce pays où naissent les légendes

Ainsi vous entendez parler de jeunes filles à marier qui, à part leurs champs et leurs prés, ont, l'une demi-vache et cinq ou six chèvres, tandis qu'une autre, plus pauvre, n'aura que un quart de vache et deux chèvres. Pour les mulets, le fractionnement va encore plus loin, car, comme il n'y en a ordinairement qu'un par famille, il peut arriver que le mulet se trouve avoir trois ou quatre maîtres après la mort du père. On l'utilise alors à tour de rôle, et comme, chacun tient à en tirer le plus de travail possible,

on imagine que le pauvre mulet ne doit pas avoir une vie bien douce. Aussi dit-on dans le pays : « Malheureux comme un mulet d'Anniviers. »

Mœurs et respect d'autrui

Sous le rapport des mœurs, les Anniviards se distinguent de la manière la plus avantageuse. Il n'y a que très peu d'enfants illégitimes dans la vallée, et c'est un sujet de grand scandale lorsqu'un individu de l'un ou de l'autre sexe est convaincu d'avoir failli sous ce rapport. Les vols sont à peu près inconnus, et pourtant il n'y a pas un gendarme, pas même un garde-champêtre, dans toute la vallée. Les procès aussi sont très rares. On n'estime pas qu'un marché ou une convention quelconque doive être écrite pour être valable. La parole donnée suffit. Survient-il quelques difficultés, elles sont ordinairement résolues à l'amiable, par l'intermédiaire du curé ou des procureurs de commune, de sorte que les tribunaux, composés du châtelain et du greffier, n'ayant que fort peu de chose à faire, jouent un rôle très insignifiant.

L'usage proscrit soigneusement tout ce qui pourrait entraîner aux moindres abus et jusqu'aux plaisirs les plus innocents. Ainsi, à part les fêtes funèbres, les réjouissances publiques sont nulles. Ce n'est que de loin en loin que le curé permet à la jeunesse de danser le dimanche sur la pelouse. Le jeu de cartes, dont les montagnards de la Suisse allemande sont si passionnés, est formellement in-

terdit. Dans toute la vallée, il n'y a pas une auberge, pas le moindre petit débit de vin ou de liqueur.

A coup sûr, cela ne fait pas trop l'affaire du voyageur, auquel il peut arriver d'avoir soif, sans être aussi passionné qu'il faudrait de l'excellente eau dont la vallée abonde. Mais cela n'empêche pas que ceux qui ont eu l'occasion d'observer l'effet désastreux de la multiplicité des auberges dans d'autres vallées de la Suisse, ne s'en consolent facilement par l'idée qu'ici, du moins, l'ivrognerie n'est pas à l'ordre du jour.

Les écarts contre le bon ordre et les mœurs, lorsque par hasard il en survient de loin en loin, sont plus particulièrement du ressort M. le curé. Un individu s'est-il rendu coupable de quelque peccadille, le curé l'appelle ordinairement chez lui et commence par le censurer en particulier. Persiste-t-il dans ses torts, la censure a lieu publiquement, le dimanche, après la messe, devant la paroisse assemblée, avec menace s'il ne s'amende, d'être expulsé non seulement de la paroisse, mais de la vallée. Il est rare qu'un Anniviard résiste à cet avertissement. L'on m'a assuré que même les plus réfractaires ne tardaient pas à venir s'humilier chez M. le curé quand ils avaient été absents quelque temps, à moins toutefois qu'ils ne prennent le parti de s'enrôler dans les régiments suisses, ce qui arrive assez fréquemment.

Naturellement la coutume n'est pas moins sévère pour les femmes. Je sais par un ami qui fréquente le val d'Anniviers, que tout récemment une jeune fille du village de Luc fut condamnée à se tenir debout, pendant la messe, devant un petit autel de la Vierge, afin de servir d'avertissement à ses compagnes.

Est-il besoin d'ajouter que ces traits si particuliers sont destinés eux aussi à disparaître ? Déjà les attrait du confort commencent à séduire les plus riches, depuis que leurs affaires les appellent plus fréquemment dans la grande vallée. On m'a fait voir, dans l'hôtel de Sierre, une petite chambre retirée qui paraît réservée aux gens d'Anniviers, et où ces rigides montagnards viennent de temps en temps faire trêve au régime frugal de la vallée, pour participer aux jouissances un peu plus raffinées que la cuisine valaisanne peut leur offrir. Il est vrai qu'ils ne s'y rendent encore que de nuit, et qu'ils ont soin d'en sortir furtivement, de préférence, à ce que l'on m'a assuré, par une fenêtre qui donne sur le jardin, afin de n'être pas reconnus par les gens de la localité qui pourraient en informer M. le curé. Combien de temps cette docilité primitive durera-t-elle ?



Eglise d'Ayer

Croyances

Une population aussi routinière que celle du val d'Anniviers ne saurait être qu'intolérante et superstitieuse. Ne recevant leurs inspirations que de leurs curés, qui n'ont eux-mêmes aucun intérêt à leur inculquer des idées de to-

lérance, les Anniviards se défient de tous les hérétiques, confondus dans un même anathème sous l'appellation générale de Bernois. Ce nom remonte probablement à l'époque des guerres de la réforme, alors que les Bernois soutenaient énergiquement la cause du protestantisme. On distingue cependant entre les Bernois d'Allemagne et les Bernois suisses. Mais Suisse ou Allemand, il est difficile de conquérir leur confiance, lorsqu'il est reconnu qu'on est Bernois, c'est-à-dire hérétique.

Les superstitions qui sont à l'ordre du jour chez tous les peuples montagnards, ne font pas défaut au val d'Anniviers. C'est là une terre classique des revenants, des sorciers, des mauvais esprits de toute sorte. Nous en avons signalé un exemple en indiquant plus haut l'origine de la fête des fromages.

Pour se garantir contre les atteintes des malins esprits, il n'est aucun Anniviard qui ne porte sur lui une « médaille miraculeuse ». On a soin d'en munir jusqu'aux petits enfants.

Est-il question d'un danger quelconque, d'une épizootie par exemple ? Aussitôt on organise une procession qui fait le tour de la vallée et s'arrête à tous les passages, afin d'en barrer l'accès au méchant esprit. Lorsque les processions ne suffisent pas à conjurer le mal, on a recours au pèlerinage. Aussi les Anniviards sont-ils peut-être les plus zélés de tous les pèlerins. J'ai mentionné plus haut

les images et objets bénits de toute espèce qu'on trouve dans chaque maison. Il est peu d'adultes dans la vallée qui n'aient fait au moins une lois le pèlerinage d'Einsiedeln. Dans certaines occasions, lorsqu'un danger paraît imminent, les communes y envoient des députations. En voici un exemple récent. En 1852, parut tout-à-coup en plein midi un renard au milieu du village d'Ayer. Pronostic infailible que le village serait incendié. Aussitôt la commune s'assemble et on décide qu'on députera six membres de la commune en pèlerinage à Einsiedeln, en leur payant à chacun trente francs. Ainsi dit, ainsi fait. Ils partirent sans tarder. Le village est resté intact jusqu'à ce jour.

Une superstition d'un autre genre a cours dans la vallée. Tout le monde est convaincu que, pendant la nuit, les morts quittent le cimetière de Vissoye et s'en vont en procession jusqu'à la croix près du village d'Ayer, puis qu'ils regagnent leurs tombeaux dans le même ordre. Naturellement, on se garde bien de chercher à les voir, puisque cela porterait malheur, en sorte qu'on n'a pas même la tentation de vérifier le fait. M. le curé l'a dit. En faut-il davantage ?

Et pourtant, je l'avouerai, quelque grande que soit l'influence du clergé, quelque absolue que soit l'obéissance qu'il exige et qu'il obtient, on n'en vient pas moins à se demander, après avoir séjourné quelque temps au milieu des Anniviards, si cette remarquable soumission

de la part d'une population aussi perspicace et aussi rusée, implique réellement une abdication complète de toute appréciation individuelle en matière de religion, ou bien si elle n'est pas jusqu'à un certain point la conséquence d'une longue habitude, d'une déférence instinctive, qui ne les aveuglerait pourtant pas complètement sur les faiblesses humaines, même là où elles sont censées ne pas devoir exister.

On pourrait le croire à en juger par certaines chansonnettes en patois que M. Frœbel est parvenu à se procurer, et dont je me bornerai à reproduire l'un des couplets :

*« L'encura s'en va au bos, pé ceueilli des utagnes
Il prend avoé lui
Pé che divertir
La plus senta fille qu'il a pu chue choigir. »*

Il serait sans doute à souhaiter qu'un souffle de l'esprit du siècle vint dissiper les brouillards qui pèsent un peu trop lourdement sur le val d'Anniviers. Mais on regretterait de lui voir perdre avec ses superstitions cette simplicité primitive, par laquelle ses habitants se distinguent avantageusement de la plupart des autres Valaisans. Il n'y a rien de bien grave dans ce qu'on leur reproche. C'est le moyen âge si l'on veut, mais un moyen âge singulière-

ment tempéré, dont l'aspect n'est pas sans un certain charme, surtout pour celui qui ne place pas le bonheur uniquement dans la poursuite méthodique et rationnelle du bien-être.

L'école

Il y aurait cependant un moyen de réaliser, même au val d'Anniviers un progrès sûr et durable, c'est l'instruction. Sous ce rapport, il reste beaucoup à faire. L'importance de l'enseignement est loin d'y être généralement sentie.

M. le curé ne pense pas que pour aller en paradis il soit nécessaire d'être savant. Il paraîtrait qu'il n'y a guère que la moitié de la population qui sache lire et seulement un tiers qui apprenne à écrire. Ce n'est pas que les écoles ne soient obligatoires. Il y en a une dans chaque commune, par conséquent cinq dans la vallée. Mais les classes ne durent que trois mois d'hiver, plus quelques leçons en été, les dimanches et jours de fête. Les régents sont malheureusement des gens très peu cultivés, simples paysans ou bien ouvriers aux mines. Leurs appointements sont en conséquence. Ainsi le maître d'école d'Ayer n'a qu'un fixe de six écus valaisans (de 25 batz) soit 18 francs. En revanche, son autorité sur les élèves est d'autant plus illimitée. Je ne sache pas qu'on ait songé jusqu'ici à abolir la verge dans les écoles du val d'Anniviers.

J'ai vainement essayé de recueillir quelque légende locale au val d'Anniviars. La tradition ne joue qu'un rôle très secondaire chez les Anniviards, comme en général le sentiment de la poésie paraît leur être assez étranger. Ce sont des montagnards prosaïques, bien différents sous ce rapport des habitants des Alpes bernoises et savoyardes. En revanche, ils sont très habiles plaideurs. On remarque parmi eux des orateurs d'une éloquence remarquable, si bien qu'en les entendant, le dimanche après la messe, discuter leurs questions communales devant l'église, on croirait plutôt assister à un meeting de farmers américains qu'à une assemblée de pâtres des Alpes.

DE L'ORIGINE DES ANNIVIARDS

L'isolement des gens d'Anniviers, d'accord avec leur caractère prononcé et avec certains usages qui leur sont particuliers, tels que les fêtes funèbres, l'habitude de manger de la chair crue et autres traits que nous avons mentionnés, a de bonne heure fait naître l'idée qu'ils sont une race à part.

Huns, Hongrois et Sarrasins !

Les uns les font descendre des Huns, d'autres des Hongrois, d'autres des Sarrasins. Eux-mêmes partagent plus ou moins cette idée. « On prétend que nous descendons des Hongrois, me disait M. le curé de Vissoye, mais ajouta-t-il, je ne vois rien dans notre dialecte, ni dans nos traditions qui le prouve. » - M. Frœbel, qui a étudié cette question avec un soin particulier, fait remarquer que le seul argument que l'on puisse invoqué au besoin à l'appui de cette opinion, c'est qu'en l'an 926, des hordes de Hongrois pénétrèrent dans la Suisse septentrionale et détruisirent le couvent de Saint-Gall, après quoi, ils franchirent

le Rhin à Worms, saccagèrent la Gaule jusqu'à la mer et s'en retournèrent par l'Italie chez eux. Il serait par conséquent possible, pense-t-il, qu'un détachement de ces bandes se fût égaré dans les vallées du Valais, peut-être en essayant de gagner l'Italie en franchissant les Alpes. Mais c'est une possibilité, et rien de plus.

L'origine tartare ou hunnique des Anniviards repose sur des bases bien plus frêles encore, on plutôt elle n'en a aucune. Il paraîtrait que ce fut Bourrit qui avança le premier cette opinion, mais, suivant son habitude, sans la justifier d'une manière sérieuse. Il lui suffit d'avoir appris que les gens d'Anniviers habitaient successivement les différentes parties de leurs vallées, pour voir dans ce fait un reste des mœurs nomades, tandis qu'en réalité cette coutume, qu'on retrouve ailleurs dans les Alpes, n'est qu'une conséquence de la variété de leurs cultures.

La même opinion se retrouve dans l'essai statistique du doyen Bridel, qui crut aussi retrouver dans l'architecture grossière des maisons du val de Nendaz, une preuve d'origine tartare. Bourrit convient à la vérité que leur physionomie ne prête guère à cette hypothèse. Mais cette considération, suivant lui, ne prouverait rien, sinon que leur physionomie a changé. Et il ajoute naïvement : « La vivacité et la pureté d'un air serein eurent une influence marquée sur les traits de leurs visages ; ils devinrent de

beaux hommes et leurs femmes prirent une physionomie intéressante »¹.

Il ne vaudrait pas la peine de réfuter une pareille théorie, si elle ne se trouvait reproduite jusque dans des ouvrages contemporains.

L'opinion qui attribue aux Anniviards une origine arabe, n'est pas tout à fait aussi dénuée de fondement. Il existe dans les vallées méridionales du Valais un certain nombre de noms qui sont évidemment arabes, tels que Almaghel, Allalein, Mischabel, Iserabel². Il est d'ailleurs bien avéré que des hordes de Sarrazins ont pénétré jusque dans les vallées des Alpes, lorsque le roi Hugo de Provence, s'étant ligué avec eux contre son adversaire Berenger, les envoya, en 942, garder les passages qui séparent l'Italie de la Souabe³. Or, ajoute M. Frœbel, cette citation du contemporain Luitprand peut fort bien s'appliquer aux Alpes pennines, puisque nous savons par la célèbre inscription latine de l'église de Saint-Pierre dans le val d'Entremont que les Sarrazins ont effectivement saccagé cette vallée.

Il se pourrait dès lors qu'une partie de ces hordes eût trouvé après leur défaite un refuge dans le val d'Anniviers.

¹ Bourrit. *Description des Alpes pennines et rhétiennes*, I, p. 189.

² Je dois ajouter cependant qu'aucun de ces quatre noms n'appartient au val d'Anniviers.

³ Frœbel. *Reise*, p. 163

Je conviendrais volontiers aussi que la physionomie toute méridionale des Anniviards peut prêter jusqu'à un certain point à cette interprétation. Leurs figures brunies, leurs traits fortement accusés, leur œil noir et vif, ont été allégués comme autant de preuves de leur origine sémitique. En les voyant, le dimanche matin, se rendre à la messe enveloppée dans leurs grandes couvertures et chaussés de leurs longs bas qui remontent jusqu'au-dessus du genou, on serait assez tenté de les prendre pour des Arabes ou des Bédouins.

Mais le même raisonnement s'appliquerait avec non moins de raison aux habitants de bon nombre d'autres vallées des Alpes pennines, surtout du versant méridional, pour lesquels on n'a jamais revendiqué une origine pareille. Si les Anniviards appartenaient réellement à une souche étrangère, on devrait en retrouver des traces dans leur langage. Or il ne paraît pas que leur patois soit bien hétérogène. Il ne diffère pas d'une manière sensible de celui de leurs voisins. Parmi leurs noms propres il y en a bien quelques-uns d'assez bizarres, mais aucun qui rappelle une origine asiatique. Quelques-uns de ces noms indiqueraient plutôt une origine celtique, entre autres le nom de val



« Dub », ancien nom de la vallée qui, d'après M. Frœbel, signifie en gaélique vallée sombre, sauvage (¹).

Anniviers : son origine

Quant au nom présent de la vallée, Anniviers, les linguistes diffèrent sur son origine. Ce qui paraît hors de

¹ On retrouve le même nom à la Gemmi dans le « Dauben See » et dans la vallée de Tourtemagne, le « Dauben-Wald ».

doute pourtant, c'est qu'il est identique avec le nom allemand – « Einfisch », en latin Annivisium. Or, d'après M. Frœbel, cette terminaison « fisch » ne signifie pas poisson, comme on pourrait le supposer. Elle est synonyme de Visp ou Viège, Viesch, Vièze (dans le val d'Illier), Isenz ou Vesonze, Usenz (l'ancien nom de la Navisance), et serait dérivé du mot gaélique « uisge2 qui signifie rivière.

Resterait à expliquer le sens de la syllabe ANNI viers et EIN fisch, que les uns font dériver de l'article gaélique « an », d'autres du mot « Na » ou « Anna », riche, en sorte que Anniviers ou Einfisch signifierait rivière riche, comme Reichenbach.

M. Frœbel cite en outre à l'appui de l'origine celtique des Anniviards, l'usage des fêtes funèbres, qui se retrouvent en Irlande et au pays de Galles, mais qui paraît être complètement étranger aux populations allemandes. Ce serait peut-être ici le lieu de rechercher jusqu'à quel point cet usage se retrouve chez les autres populations de la Suisse romande ; mais cela nous conduirait au-delà des limites de notre article. Ce qui paraît certain, c'est qu'il existe quelque chose de semblable dans les vallées de notre Jura et sur le plateau vaudois, où les funérailles sont généralement suivies d'un repas.

Que doit-on conclure de tout ceci, sinon qu'il n'existe point de preuves suffisantes pour assigner aux Anni-

viards une origine particulière ? A part quelques traits qui s'expliquent par leur position isolée, ils ne diffèrent en rien des autres Valaisans de langue française. C'est ce qu'attestent entre autres les chansons que M. Fröbel a recueillies, et qui se rapportent à des événements qui concernent le Valais tout entier.

Extrait de la *REVUE SUISSE*,
tome XVIII

Crédit photographique
J. Lamon

Deuxième édition
2002

© Editions à la Carte
<http://www.edcarte.ch>
Imprimerie Calligraphy
Sierre
N° 624 octobre 2002
ISBN 2-88464-415-6....